



FR

CONSEIL DE DIRECTION
99^{ème} session (A)
Réunion à distance, avril/mai 2020

UNIDROIT 2020
C.D. (99) A.1
original: anglais/français
avril 2020

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption du projet d'ordre du jour annoté (C.D. (99) A.1)
2. Questions se rapportant au Programme de travail 2020-2022
 - a) Examen de l'inclusion d'un nouveau sujet au Programme de travail: une Loi type sur les récépissés d'entrepôt (C.D. (99) A.2)
 - b) Examen des sujets déjà inclus au Programme de travail:
 - i. Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces (C.D. (99) A.3)
 - ii. Travaux sur l'intelligence artificielle, les contrats intelligents et la technologie des registres distribués (C.D. (99) A.4)
3. Droit de la vente internationale: approbation d'un Guide juridique tripartite portant sur les instruments juridiques uniformes dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (principalement sur les ventes) (C.D. (99) A.5)
4. Questions administratives
 - a) Préparation du projet de Budget pour l'exercice financier 2021 (C.D. (99) A.6)
 - b) Ajustements au Budget pour l'exercice financier 2020 (C.D. (99) A.7)

ANNOTATIONS

Point n° 1 – Session à distance - procédure

1. La première réunion de la 99^{ème} session du Conseil de Direction se tiendra à distance par courrier électronique et, si nécessaire, par vidéoconférence et suivra les Règles de procédure telles qu'approuvées par les membres du Conseil de Direction le 27 mars 2020 (C.D. (99) A Misc. 1).
2. Les approbations accordées, à l'exception des documents figurant aux points 3 et 4, seront limitées à la période comprise entre la réunion à distance et la réunion en personne, provisoirement prévue du 23 au 25 septembre 2020.

Point n° 2 – Questions se rapportant au Programme de travail 2020-2022

3. Les documents C.D. (99) A.2, A.3 et A.4 sont soumis au Conseil de Direction pour approbation et/ou commentaires.

Point n° 3 – Droit de la vente internationale: approbation d'un Guide juridique tripartite portant sur les instruments juridiques uniformes dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (principalement sur les ventes)

4. Le 20 janvier 2020, le projet de Guide juridique a été soumis au Conseil de Direction pour commentaires, qui devaient être présentés avant le 29 février 2020. Le projet de Guide juridique révisé est ici soumis au Conseil de Direction pour approbation.

Point n° 4 – Questions administratives

5. Ce point a été inscrit à l'ordre du jour pour approbation à distance afin d'assurer la soumission dans les délais du projet de Budget 2021 aux Etats membres pour commentaires au cours de l'été, évitant ainsi des retards administratifs inutiles. Afin de fournir les informations aussi à jour que possible, le document est soumis au Conseil avec un réajustement anticipé du Budget de l'exercice en cours, qui a subi quelques modifications en raison de la procédure de reclassement des contributions des Etats membres.

